

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 34  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 novembre 2018,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-11.1 :

**Convention avec la Régie de l'Eau de Metz Métropole pour le contrôle technique des Points d'Eau Incendie.**

Rapporteur : Monsieur François CARPENTIER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le décret n°2015-235 du 27 février 2015,  
VU l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le Référentiel National de la Défense Extérieure Contre l'Incendie NOR : INTE1522200A,  
Vu l'arrêté préfectoral n°04/CAB/SIDPC/2018 du 23 janvier 2018 approuvant le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie de la Moselle (RDDECI),  
VU le projet de convention de contrôle technique des Points d'Eau Incendie entre Metz Métropole et la Régie de l'Eau de Metz Métropole,  
CONSIDERANT que Metz Métropole assure la Défense Extérieure Contre l'Incendie sur son territoire,  
CONSIDERANT la nécessité de maintenir en bon état de fonctionnement les éléments de lutte contre les incendies et que l'accès à l'eau relève des missions de l'exploitant du réseau d'eau potable,

APPROUVE le projet de convention de contrôle technique des Points d'Eau Incendie entre Metz Métropole et la Régie de l'Eau de Metz Métropole joint à la présente,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le projet de convention de contrôle technique des Points d'Eau Incendie entre Metz Métropole et la Régie de l'Eau de Metz Métropole, dont un exemplaire est joint à la présente, ainsi que tout document se rapportant à ces opérations.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 novembre 2018  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20181112-11-2018-BD11-1-DE

**Numéro de l'acte :** 11-2018-BD11-1  
**Date de décision :** lundi 12 novembre 2018  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Convention avec la Régie de l'Eau de Metz  
Métropole pour le contrôle technique des Points  
d'Eau Incendie  
**Classification :** 8.8 - Environnement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/11/2018  
**Numéro AR :** 057-200039865-20181112-11-2018-BD11-1-DE  
**Document principal :** 99\_AU-ERD11-1.pdf

#### Historique :

15/11/18 11:57	En cours de création	
15/11/18 11:59	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 12:08	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 12:09	En cours de transmission	
15/11/18 12:09	Transmis en Préfecture	
15/11/18 12:14	Accusé de réception reçu	